
Deuxième comité de pilotage du projet RECOS

Discours de Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien

22 janvier 2023 | Secrétariat de la COI, Ebène, Maurice

Monsieur le directeur de l'Environnement du ministère de l'Environnement, de la Gestion des déchets solides et du Changement climatique de la République de Maurice

Monsieur l'Officier permanent de liaison de la République de Maurice, représentant la présidence en exercice de la COI,

Mesdames et Messieurs les représentants des Etats membres de la Commission de l'océan Indien,

Monsieur le Directeur adjoint de l'Agence française de Développement pour Maurice et les Seychelles,

Madame la représentante du Fonds français pour l'environnement mondial,

Chers partenaires et collègues,

Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite à toutes et tous la bienvenue au Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien.

J'aimerais tout d'abord profiter de ce moment pour présenter, au nom de toute l'assemblée, nos plus vives sympathies au Général Mamy Razakanaivo, à la suite de la perte tragique de son fils en octobre dernier. Nos pensées fraternelles vont également à notre Chargé de mission, Anfani Msoili, qui a également perdu sa mère en décembre dernier. Sachez, chers collègues et amis, que vous avez tout notre soutien en ces moments difficiles.

Mesdames, Messieurs,

Plus d'un an s'est écoulé depuis le premier comité de pilotage du projet de résilience côtière de la Commission de l'océan Indien, plus connu comme le projet RECOS, qui s'est tenu à Flic-en-Flac et a permis de définir les ambitions de notre projet.

Déjà sur la plage de Flic-en-Flac, nous avons pu constater de visu l'urgence de travailler au bénéfice des populations littorales de nos pays membres qui font face à l'érosion, la dégradation des écosystèmes marins et côtiers, aux conséquences de l'urbanisation littorale ou encore l'augmentation des risques de catastrophes liées au changement climatique. Nous en avons

encore fait l'amère expérience il y a tout juste une semaine lors du passage du cyclone Belal à proximité de Maurice.

Depuis, le premier bilan mondial sur la mise en œuvre de l'Accord de Paris débattu à la COP 28 sur le climat de Dubaï et les décisions prises lors de cette conférence ne sauraient satisfaire les pays insulaires en développement car elles ne permettront pas d'agir sur les facteurs de pression constatés à Flic-en-Flac et plus largement dans l'ensemble de l'Indianocéanie. En effet, selon les mots de Simon Stiell, secrétaire exécutif d'ONU Climat, ce « *bilan mondial nous a clairement montré que les progrès ne sont pas assez rapides* », et les décisions adoptées nous dirigent, je cite, « *vers un réchauffement d'un peu moins de 3 degrés. Cela équivaut toujours à des souffrances humaines massives* », fin de citation – c'est loin, donc, des engagements de l'Accord de Paris sur le climat ; c'est aussi, en creux, une obligation de vigilance extrême et une responsabilité d'actions accélérées, concrètes et constantes pour nos îles.

La COI, qui porte le projet RECOS, inscrit son action environnementale et climatique dans cette double dynamique de vigilance et de responsabilité. En effet, les projets régionaux comme RECOS, financé par l'AFD et le FFEM, sont de nature à assurer des impacts directs et durables sur nos populations parce qu'ils facilitent les échanges d'expériences de bonnes pratiques ; créent, stimulent et consolident des réseaux de scientifiques et d'acteurs de terrain ; renforcent, amplifient ou accélèrent des projets locaux de résilience et de gestion intégrée ; ou encore développent des synergies avec d'autres initiatives. J'invite donc ici les collaborateurs du secrétariat, l'équipe du projet RECOS, et aussi les représentants de nos Etats membres à, non seulement s'investir pleinement dans les travaux des deux prochains jours, mais aussi à garder un haut degré d'engagement dans les activités du projet RECOS : l'intelligence collective ici mobilisée, la constance du suivi et de l'implication de chacune et chacun d'entre vous, vos conseils et vos expertises, sont autant d'éléments qui conditionneront le succès de notre projet commun.

Cette rencontre est l'opportunité pour chacun de nous d'avoir une idée plus précise concernant l'état d'avancement du projet RECOS après deux années de mise en œuvre.

Cette réunion doit donc permettre de noter les progrès effectués en 2023 dans la mise en œuvre de partenariats et d'activités sur le terrain comme le lancement du programme d'échanges, l'appel à projets, ou encore la signature de conventions de financement pour les projets pilotes. Nous pourrons aussi mesurer les avancées dans l'intégration de la science et de

la transversalité des actions dans le projet par la mise en place d'un comité scientifique et de groupes thématiques ou encore l'appel à candidatures aux bourses doctorales.

Par ailleurs, cette réunion devra permettre de trouver des solutions aux défis encore nombreux qui n'ont pas permis de réaliser pleinement les activités planifiées en 2023. La réflexion stratégique menée sur la logique d'intervention en 2023 qui vous sera présentée en est une première.

Seul ce regard critique, ainsi que les discussions et décisions constructives qu'il engendrera, permettront de prioriser et lancer rapidement les derniers chantiers clés de ce projet en 2024 et de finaliser tout aussi rapidement les règles administratives qui doivent les gouverner.

Nous sommes ainsi face à une urgence décisionnelle et opérationnelle : la priorisation des actions de terrain se pose en effet dès maintenant. L'objectif général de « renforcer la résilience des populations littorales face aux effets du changement climatique en restaurant les services rendus par les écosystèmes côtiers », ne pourra être atteint sans la concrétisation des sites pilotes et l'appui effectif aux initiatives régionales résultant de l'appel à projets dans les meilleurs délais. Nous sommes en effet déjà à mi-parcours et l'évaluation attendue en 2024 viendra certainement confirmer ce constat. Il nous faut, selon moi, faire preuve d'anticipation et refléter cette vision dans le plan de travail annuel 2024 dont la validation par les PFN puis par nos partenaires financiers sera l'indicateur clé de résultat de cette réunion.

A cet effet, nous pourrions sans doute nous appuyer sur l'adoption du protocole régional GIZC de la Convention de Nairobi en septembre 2023, qui est un aboutissement majeur après 15 ans d'intenses négociations, durant lesquelles la COI a toujours été présente. Nous serons d'ailleurs très intéressés de connaître le positionnement de nos Etats membres sur ce protocole régional afin d'identifier les articulations possibles avec les activités de RECOS.

Pour conclure, je tiens à exprimer ma gratitude à tous les partenaires et toutes les parties prenantes de RECOS, avec une mention particulière à l'Agence française de développement et le Fonds français pour l'environnement mondial, qui ont toujours été d'un soutien précieux à la COI.

Je souhaite beaucoup de succès à ce comité de pilotage en espérant que le fruit des échanges et des réflexions que nous aurons menés durant ces

quelques jours – en salle et sur le terrain – accroîtra les impacts de RECOS sur les populations et les écosystèmes marins et côtiers de nos pays.

Je vous remercie.